

PRÉSIDENTE SUISSE ET NOUVELLES ORIENTATIONS THÉMATIQUES POUR LA CCNR À COMPTER DE 2016

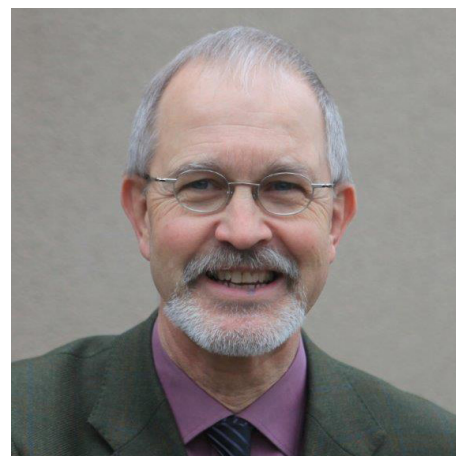
Réf: CC/CP (16)01

2016 marque le début de deux années de Présidence suisse de la Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR), avec la prise de fonction depuis le 1er janvier 2016 de

M. Reto Dürler,
Directeur de l'Office suisse de la navigation maritime
au sein du ministère fédéral des affaires étrangères de la Confédération helvétique (Suisse)
et Chef de la Délégation suisse auprès de la CCNR.

Celui-ci assurera la Présidence de l'organisation jusqu'au 31 décembre 2017. Durant cette période, l'Allemagne assurera la Vice-présidence de la CCNR et la fonction de Vice-Président sera assurée par

M. Achim Wehrmann
Directeur du Sous-département Navigation (WS2)
au sein du ministère fédéral allemand des transports et de l'infrastructure digitale
et Chef de la Délégation allemande auprès de la CCNR.



M. Reto Dürler, nouveau Président de la CCNR

Les orientations de la nouvelle Présidence ont été présentées lors de la dernière session plénière de la CCNR en décembre 2015. Elles s'organisent autour de cinq thématiques :

Poursuite de la coopération avec la Commission européenne

En juin 2015, la CCNR a officiellement créé le nouveau comité CESNI (Comité Européen pour les Standards dans la Navigation Intérieure). Depuis, ce comité s'est constitué et a pu entamer ses travaux. La dynamique ainsi lancée pourrait être mise à profit pour envisager une nouvelle intensification de la coopération entre la CCNR et la CE, en tenant compte des intérêts des deux organisations. La Présidence soutiendra également le Secrétariat de la CCNR dans l'évolution organisationnelle liée à ces nouvelles formes de coopération.

Etat intermédiaire de la Vision 2018

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Vision 2018, la CCNR rédigera au cours de l'année 2016, avec la participation de ses comités et des organisations agréées, un rapport intermédiaire faisant état des progrès réalisés en la matière et des défis futurs de la navigation intérieure. Dans ce contexte, la Présidence souhaite accorder une attention particulière à la dimension écologique du développement durable ainsi qu'à l'application uniforme des standards de travail et des standards sociaux.

Soutien aux solutions innovantes pour la création et l'implémentation des standards de la CCNR en vue d'une mise en œuvre compatible avec la pratique

La promulgation et le respect des standards de la CCNR servent en premier lieu à la sécurité de la navigation. La mise en œuvre des standards de la CCNR n'est pas assurée directement par la CCNR elle-même. Mais la Présidence souhaite améliorer l'acceptation de ces règles en les adoptant dans le cadre d'une procédure toujours plus transparente et compréhensible et en permettant la consultation des cercles intéressés.

Soutien à l'utilisation des nouvelles applications SIF

Depuis le 1er décembre 2014, les bateaux navigant sur le Rhin doivent être systématiquement équipés de transpondeurs AIS et d'appareils de visualisation de cartes. Ces mesures ouvrent de nouvelles possibilités et la CCNR doit donc continuer à examiner les applications développées dans le cadre des groupes européens d'experts SIF, et à les reprendre éventuellement pour une application sur le Rhin. Le partenariat entre la CCNR et l'UE dans ce domaine, qui a déjà fait ses preuves, sera donc poursuivi au cours des deux prochaines années.

Identification des possibilités d'élimination des goulets d'étranglement pour la navigation sur le Rhin moyen et le Rhin supérieur

Afin de renforcer son statut de principale voie navigable d'Europe au Rhin, la Présidence souhaite identifier les éventuelles restrictions des conditions de la voie d'eau sur le Rhin moyen et le Rhin supérieur pouvant entraver son utilisation par la navigation. En tenant compte des activités de l'UE pour l'amélioration des corridors de transport, la Présidence a donc pour objectif de rassembler les documents correspondants et de mener des discussions permettant de soumettre à la CCNR des propositions de mesures visant à supprimer ces restrictions.

Ces différentes orientations trouveront leur mise en œuvre concrète dans les programmes de travail assignés aux différents comités de la CCNR et dans les actions développées par son Secrétariat au cours des deux prochaines années.

À PROPOS DE LA CCNR

La CCNR est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour l'organisation de la navigation sur le Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la CCNR concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.



CCNR

COMMISSION CENTRALE
POUR LA NAVIGATION DU RHIN

Palais du Rhin

2, place de la République
F| 67082 Strasbourg Cedex

Tél. +33 (0)3 88 52 20 10

Fax +33 (0)3 88 32 10 72

ccnr@ccr-zkr.org

www.ccr-zkr.org